



Pour avoir des informations
générales sur l'Union européenne :

Préfecture - SGAR
Département Europe
Tél : 0594 28 22 54 ou 0594 28 74 54
Fax : 0594 28 74 56

Pour en savoir plus sur
les programmes :

Le PO FEDER
Préfecture - SGAR
Département Europe
Tél : 0594 28 22 54 ou 0594 28 74 54
Fax : 0594 28 74 56
Mèl : yana.othily@guyane.pref.gouv.fr

Le PO FSE
DDTEFP - Direction Départementale
du Travail, de l'Emploi, de la Formation
Professionnelle - Mission affaires
européennes
Tél : 0594 29 54 39 - Fax : 0594 29 53 66
Mèl : fse.dd-973@travail.gouv.fr

Le PO FEP
DRAM Guyane, 2 bis rue Mentel,
97306 Cayenne cedex
Tél : 0594 29 36 18 - Fax : 0594 29 36 16
Mèl : stephane.peron@equipement.gouv.fr
charles.louis-therese@equipement.gouv.fr

Le PDR FEADER
DAF - Direction de l'Agriculture
et de la Forêt
Tél : 0594 29 63 05 - Fax : 0594 29 63 63
Mèl : jean-maurice.durand@agriculture.gouv.fr

Le PO AMAZONIE
Région Guyane
Secrétariat Technique Conjoint
Tél : 0594 27 10 52 - Fax : 0594 27 10 51
Mèl : stc@cr-guyane.fr

Conception et mise en page : FIL ROUGE Communication/Anne-Cécile Boutard
Crédit photos : ©SEAS Guyane/©Thierry Montford/©George Tuttle/©DRAM

www.europe-guyane.fr

LES PRINCIPAUX PROGRAMMES EUROPEENS

2007-2013



L'Europe s'engage en Guyane

L'Europe contribue depuis une vingtaine d'années au développement de la Guyane grâce aux fonds structurels.

L'année 2007 a marqué le début d'une nouvelle génération de programmes, dont les principaux enjeux reposent sur une alliance d'innovation, de compétitivité, de cohésion sociale et de développement durable.

En Guyane, l'Etat, la Région, le Département et leurs partenaires ont travaillé activement pendant deux ans afin d'établir une stratégie d'action globale en cohérence avec les besoins du territoire.

Les différents fonds alloués par l'Europe devront ainsi permettre à notre région de relever les trois défis majeurs identifiés par le partenariat, à savoir :

- accélérer le développement économique et viser la compétitivité,
- favoriser la dynamique d'emploi et promouvoir l'inclusion sociale,
- poursuivre l'aménagement du territoire et développer son attractivité.

Le développement durable, l'égalité des chances et les technologies de l'information et de la communication seront également déclinés de manière transverse dans tous les programmes.

Cinq programmes pour la Guyane

Notre région dispose de **cinq principaux programmes européens** pour la période 2007-2013.

Quatre d'entre eux relèvent de l'objectif « convergence » et visent à promouvoir la croissance des régions en retard de développement telles que la Guyane.

Le Préfet est autorité de gestion des programmes :

- **PO FEDER**
- **PO FSE**
- **PO FEP**
- **PDR FEADER**

Le **PO Amazonie** est géré par le Président de la Région Guyane et relève de l'objectif « coopération territoriale européenne ». Il soutient la coopération transfrontalière avec le Brésil et le Surinam.



Un PO (Programme Opérationnel) est un document qui présente les conditions générales de mise en œuvre d'un programme financé par un fonds européen. Elaboré en partenariat par l'Etat, la Région et le Département et approuvé par la Commission européenne, le PO définit une stratégie de développement selon un ensemble de priorités.

Un PDR (Programme de Développement Rural) est l'équivalent du PO en matière de développement rural.



Les priorités des cinq principaux programmes

Le PO FEDER : 645 M€

le Programme Opérationnel du Fonds Européen de Développement Régional.

- **Développer** les nouveaux moteurs de croissance par la Recherche, Développement et l'Innovation et le transfert de technologie.
- **Renforcer** le tissu économique local et viser un développement par le marché intérieur.
- **Susciter** l'initiative privée.
- **Poursuivre** l'aménagement du territoire et le désenclavement notamment par le rattrapage des infrastructures de base (eau, assainissement en milieu urbain, constructions scolaires, TIC).

Le PO FEP : 14 M€

le Programme Opérationnel du Fonds Européen pour la Pêche et l'aquaculture.

- **Développer** la production locale dans une logique de gestion durable de la ressource ;
- **Moderniser** la flottille de pêche (industrielle et artisanale) ;
- **Soutenir** les entreprises de transformation du secteur et viser l'export de produits de qualité (Europe continentale, Antilles) ;
- **Poursuivre** le rattrapage des infrastructures de base (équipements portuaires...).

Le PO Amazonie : 17 M€

le Programme Opérationnel Amazonie concerne l'espace de coopération Guyane-Suriname-Brésil.

- **Contribuer** à l'amélioration du cadre et des conditions de vie par une meilleure connaissance, préservation et gestion du patrimoine naturel commun.
- **Développer** les activités économiques en soutenant la coopération transfrontalière des entreprises et la valorisation des ressources et potentialités locales.
- **Soutenir** les actions dans le domaine de l'éducation et la formation, en encourageant le multilinguisme, et en promouvant le multiculturalisme et les actions culturelles.

Le PO FSE : 140 M€

le Programme Opérationnel du Fonds Social Européen.

- **Elever** le niveau de compétences des travailleurs et des entreprises.
- **Mettre** en place des formations adaptées au besoin de main d'œuvre.
- **Favoriser** l'accès à l'emploi et à la formation (jeunes, public en difficulté).
- **Promouvoir** l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et lutter contre toutes les formes de discriminations.

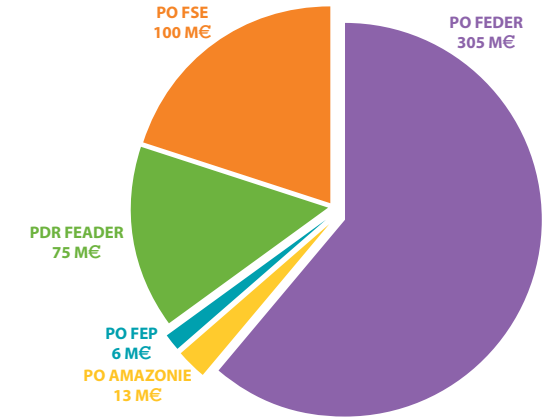
Le PDR FEADER : 148 M€

le Programme de Développement Rural du Fonds Européen Agricole de Développement Rural.

- **Améliorer** la compétitivité de l'agriculture et du secteur forêt-bois par un soutien à la restructuration, développement des entreprises.
- **Diversifier** l'activité en milieu rural (agritourisme, artisanat...), notamment par l'approche Leader.
- **Créer** et **maintenir** des emplois (secteurs agricoles et forestiers).
- **Poursuivre** le désenclavement et l'équipement des territoires ruraux.

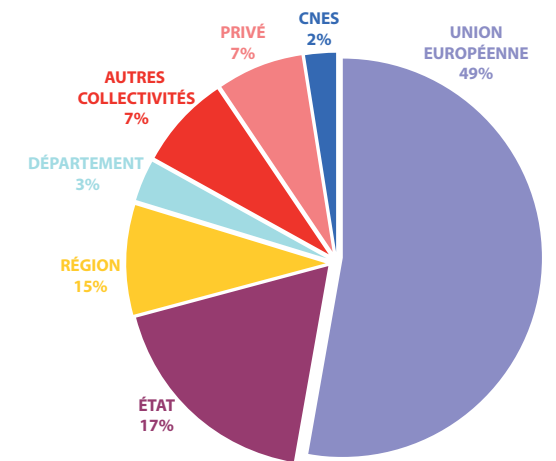
Le financement des programmes

La participation financière de l'Union européenne est de 500 millions €



L'enveloppe des fonds européens 2007-2013 (500 M€) est supérieure de 28 % par rapport au DOCUP (DOCUMENT Unique de Programmation) 2000-2006 (390 M€)

La participation financière de l'ensemble des partenaires est d'environ 1 milliard €



GLOSSAIRE

Stratégie de Lisbonne

Lors du Conseil européen de mars 2000, les Chefs d'Etat et de gouvernement se sont fixés comme objectif de faire de l'Europe d'ici 2010 « l'économie fondée sur la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ». Le développement de l'innovation, de la recherche, de l'éducation est au cœur de cette démarche, appelée stratégie de Lisbonne.

Stratégie de Göteborg

Adoptée au Conseil européen de Göteborg de juin 2001, cette stratégie complète celle de Lisbonne en y intégrant la nécessité d'un développement durable de l'Union européenne.

L'approche Leader

Leader : (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un axe du PDR FEADER. Il consiste à définir et mettre en œuvre une stratégie locale de développement par le biais d'un Groupe d'Action Locale (GAL).